

Croissance économique et bien-être

Gérard Cornilleau

La mesure du bien-être d'une société et de son évolution est une question qui reste ouverte. On propose ici un indicateur nouveau fondé sur la prise en compte du caractère « relatif » du niveau de bien-être d'une génération et de l'impact « absolu » de la croissance du revenu en cours de vie. L'hypothèse de base retenue considère que chaque individu est doté, à la naissance, d'un niveau de bien-être initial proportionnel au revenu relatif dont dispose sa famille. Par la suite, le bien-être de chaque individu évolue comme le revenu réel dont il dispose. A long terme, cet indicateur dépend de la répartition du revenu (une réduction des inégalités augmente le bien-être social) et du taux de croissance de l'économie, la hausse du revenu par habitant conduisant à une augmentation durable du bien-être, puisque les générations en cours de vie bénéficient d'un bien-être plus élevé. Il évolue également positivement en fonction de la durée de la vie et du vieillissement, car la part des générations ayant bénéficié d'une hausse du bien-être au cours de la vie augmente. Le calcul de cet indicateur pour quatre pays, (France, Italie, États-Unis et Grande-Bretagne) de 1950 à 2000 montre que le bien-être a très fortement augmenté en France et en Italie des années 1950 à 1970 avant de stagner depuis les années 1980. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'évolution du bien-être a été nettement plus régulière. Si le taux de croissance du revenu par tête se maintenait au niveau actuel en France et en Italie, le niveau de bien-être y diminuerait de 20 à 40 % en 2050 alors qu'il se stabiliserait au niveau actuel en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Dans ces quatre pays, une croissance économique de 2 % par an permettrait juste de stabiliser le niveau de bien-être à long terme. Ces résultats montrent que pour garantir le maintien d'un niveau élevé de bien-être social, la politique économique doit viser dans le long terme à la fois un taux de croissance économique élevé et la réduction des inégalités.